

M. McDermid: Monsieur le Président, j'aime toujours écouter la députée parce que plus elle parle, plus sa crédibilité disparaît. Je sais qu'elle ne voudrait pas induire délibérément la Chambre en erreur. J'en suis certain. Je tiens simplement à lui signaler certaines choses à propos de ce qu'elle a dit aujourd'hui pour montrer qu'elle fausse vraiment les faits en affirmant que le gouvernement ne s'intéresse pas à l'économie d'énergie, à l'énergie renouvelable ou au logement.

• (1620)

Prenons seulement l'un des articles de dépenses des nouvelles prévisions budgétaires à titre d'exemple. Un montant de 4 millions de dollars sera affecté au Programme R-2000 pour des projets pilotes de logement qui utiliseront l'énergie de façon extrêmement efficace. Comme on peut le voir dans le budget des dépenses de 1984-1985, l'ancien gouvernement n'avait même pas participé à ce programme. Il ne s'y était pas mêlé du tout. Dans le domaine des économies d'énergie reliées au transport, nous affecterons \$50,000 à un groupe d'étude cette année. Le gouvernement dépensera 16 millions de dollars pour appuyer la mise au point et la démonstration de nouvelles technologies reliées aux ressources renouvelables et nouvelles et au remplacement du pétrole par des combustibles ordinaires. Cela n'était même pas prévu dans le budget libéral. Le gouvernement antérieur ne s'occupait nullement de ces questions. Nous fournirons 3.7 millions de dollars pour appuyer les programmes industriels de recherche et de développement en matière d'énergie. Cette question non plus n'était pas mentionnée dans le budget libéral de l'année dernière.

Et ce n'est pas tout. On a prévu 17.4 millions pour aider les établissements industriels et commerciaux et les institutions des provinces atlantiques à financer une partie des investissements nécessaires à la conservation de l'énergie. En voulez-vous encore? On a aussi prévu 20 millions, deux fois le montant de l'an dernier, pour aider les organismes favorisant l'utilisation de déchets de la biomasse à la place des combustibles ordinaires pour produire de l'électricité et de la chaleur.

Ainsi, les données et les chiffres que la députée a exposés devant la Chambre cet après-midi sont tout à fait inexacts. Par exemple, elle se trompe carrément quand elle affirme que le gouvernement ne s'intéresse nullement à la conservation et qu'il ne fait rien à cet égard. Je vous renvoie aux chiffres des documents budgétaires, Partie III, plan de dépenses d'Énergie, Mines et Ressources. Je conseille à la députée de prendre le temps, si occupée soit-elle, de lire ces tableaux, de s'en pénétrer, pour mieux comprendre ce qui se passe dans le domaine des économies d'énergie.

Mme Copps: Monsieur le Président, c'est dommage que le député ne soit pas d'accord avec les statistiques fournies par son propre ministère. Toutes les données que j'ai citées aujourd'hui—and je suis disposée à déposer le document en question—je les ai puisées dans des documents officiels.

J'ai du mal à imaginer que le secrétaire parlementaire puisse se lever à la Chambre pour nous rappeler que lui et son gouvernement ont dépensé \$50,000 pour créer un groupe de travail. Je me rends compte que les ministériels doivent se tenir occupés d'une façon ou d'une autre. Je comprends pourquoi nombre d'entre eux qui auraient souhaité être secrétaires parlementaires soient déçus. Il est tout à fait ridicule que le secrétaire parlementaire se vante de claquer \$50,000 provenant de l'argent des contribuables pour mettre sur pied un groupe

Remplacement du mazout—Loi

d'étude qui examinera la question des économies d'énergie partout au Canada, alors que les problèmes et les solutions sont déjà connus.

Je connais un moyen qui pourrait permettre au gouvernement de réaliser quelques économies. Il avait promis de financer des recherches sur le stockage d'énergie produite par le vent. Je pense que nous pourrions probablement faire beaucoup d'économie dans ce domaine en faisant faire tout simplement le secrétaire parlementaire.

M. McDermid: Monsieur le Président, la seule chose que je pourrais ajouter c'est que la députée devient de moins en moins crédible. Sans doute a-t-elle appris à jouer à ces petits jeux quand elle siègeait sur les banquettes de l'opposition en Ontario. D'ailleurs, j'estime qu'elle est restée trop longtemps dans l'opposition. Sa perspective de la vie est tout à fait faussée. Tout son discours de 20 minutes n'a été qu'une diatribe négative de clichés qu'elle utilise depuis je ne sais combien d'années qu'elle est députée. Si elle avait des idées constructives sur l'énergie renouvelable, elle ne répandrait pas de fausseté comme elle l'a fait aujourd'hui.

Mme Copps: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement . . .

M. McDermid: Ce que je veux dire, monsieur le Président . . .

Mme Copps: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il n'est pas réglementaire à mon avis de prétendre que je répands des faussetés et je demande simplement au député de retirer ses paroles.

M. Taylor: C'est exactement ce que vous avez fait.

Le président suppléant (M. Charest): Le secrétaire parlementaire de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. McDermid) veut-il formuler sa phrase autrement?

M. McDermid: Loin de moi l'idée de blesser la députée de Hamilton-Est (Mme Copps), monsieur le Président. Je retire sans hésiter cette remarque concernant ses fausses déclarations. Elle a accusé le gouvernement de ne pas s'intéresser au logement et à l'économie d'énergie. J'ai moi-même prouvé cet après-midi que le gouvernement porte un intérêt très vif à cette question. Elle a tort de prétendre le contraire. C'est ce que je cherche à prouver. Nous l'avons clairement démontré cet après-midi à la Chambre des communes.

La députée doit admettre que les programmes adoptés par les gouvernements ne peuvent pas durer pour toujours. Ils doivent comporter une clause abrogatoire. Ce que l'on peut reprocher aux gouvernements du Canada ces dernières années, c'est d'avoir adopté des programmes et les avoir tout à fait oubliés. On n'a procédé à aucune évaluation pour voir s'ils atteignaient les objectifs voulus. Les programmes dont nous discutons aujourd'hui dans le projet de loi C-24 ont atteint les objectifs visés, cela ne fait aucun doute. Ils ont contribué à sensibiliser les Canadiens à ce problème. Il incombe aujourd'hui au gouvernement d'informer les gens sur les moyens d'économiser en effectuant eux-mêmes les conversions. Les contribuables canadiens ne s'attendent pas à ce qu'on leur force la main avec leur propre argent pour faire une chose qui leur permettra de réaliser des économies, et ils le savent.